



REGLEMENT DE CONSULTATION

POUR LA REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE A BATCHENGA

- Mai 2015 -

1. Objet de l'appel d'offres

Le projet Nachtigal envisage de réaliser un forage profond équipé pour l'approvisionnement en eau potable de ses locaux à Batchenga.

A cet effet, le Projet invite les entreprises spécialisées dans ce domaine à soumettre une proposition pour la réalisation de ces travaux, conformément aux spécifications ci-après (Description des prestations).

2. Participation

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine disposant des compétences et des équipements adéquats.

3. Contenu du dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appels d'offre peut être retiré dans les locaux du Projet à Bastos ou téléchargé sur le site web du projet (www.nachtigal-hpp.com). Il contient les éléments ci-après :

- Le présent règlement de consultation ;
- La description des prestations (Annexe 1 du présent document);
- Le Cadre du devis quantitatif et estimatif (Annexe 2 du présent document).

Le délai maximal de réalisation de la prestation est de trente (30) jours à compter de la date de l'entrée en vigueur du contrat.

4. Consistance de la prestation

L'Entrepreneur assurera les études d'exécution, la fourniture des matériaux, matériels et équipements de même que leur mise en œuvre jusqu'à la livraison complète du forage équipé, y compris toutes sujétions de bonne exécution. Il est réputé être un professionnel établi. Il est réputé connaître toutes les exigences de la mission de même que les conditions locales prévalant au lieu du forage, et susceptibles d'influencer d'une quelconque façon la bonne exécution de la mission. Il assume seul l'entière responsabilité de son personnel, de la sécurité au chantier et de tous dommages éventuellement causés aux tiers du fait de ses travaux. Le forage à réaliser devra garantir un débit d'au moins 3 m³/h.

5. Contenu de l'offre

L'offre devra comporter les pièces ci-après :

Dossier administratif

Il comportera les éléments ci-après :

- Photocopie du Registre de commerce ;
- Photocopie de la Patente de l'exercice 2015 ;

- Photocopie de la Carte de contribuable datant de moins de deux (2) ans ;
- Photocopie de la Pièce d'identité du principal responsable ;
- Relevé d'identité bancaire datant de moins de trois (3) mois.

Dossier technique

Il comportera les éléments ci-après :

- Note de méthodologie de réalisation du forage présentant clairement les dispositions qui seront prises pour l'exécution du forage, la fourniture des matériaux, matériels et équipements, la mise en œuvre, la pose des équipements, les raccordements électriques et hydrauliques au château existant, la signalisation du chantier, les mesures de sécurité, d'hygiène et de santé au lieu des travaux,
- Planning détaillé de réalisation indiquant clairement les grandes étapes de réalisation de la prestation.
- Références sur des travaux similaires en indiquant clairement la nature des travaux réalisés, le montant des travaux, le client, l'année et le lieu d'exécution.

Dossier financier

Il comportera les éléments ci-après :

- Devis estimatif signé, daté et cacheté par le principal responsable, indiquant les montants hors taxes, le montant de la TVA et le montant total ;
- Lettre d'engagement (datée, cachetée et signée) à réaliser la prestation au montant forfaitisé indiqué dans le devis, dans les conditions techniques requises et le délai indiqué ;

6. Durée de validité de l'offre

L'offre restera valable pendant une durée de 90 jours à compter de la date de dépôt.

7. Délai et lieu de dépôt de l'offre

La date limite de dépôt des offres dans les locaux du Projet Nachtigal sis à Yaoundé, Quartier Bastos rue 1792 (face au Haut-Commissariat du Canada) est fixée au 19 juin 2015 à 12h. L'offre devra être déposée sous pli fermé portant uniquement la mention suivante :

**PROPOSITION POUR LA REALISATION D'UN FORAGE A BATCHENGA – A N'OUVRIR QU'EN
SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

8. Evaluation des offres

Critères éliminatoires : Tout candidat ne présentant pas un dossier administratif conforme sera éliminé.

Les candidats présentant un dossier administratif conforme seront évalués comme suit :

Offre technique : L'offre technique sera notée sur 100 points ainsi qu'il suit :

- Méthodologie : 50/100
- Délai d'exécution des travaux : 30/100
- Références dans les travaux similaires : 20/100

Chaque candidat recevra une note technique Nt.

Offre financière : L'offre financière la moins disante recevra une note financière Nf min =100; les autres offres financières recevront des notes égales à $Nf = (\text{Montant Offre min}) / (\text{Montant offre concernée}) \times 100$.

La note globale du candidat sera obtenue par combinaison des notes technique et financière ainsi qu'il suit : $N_g = 0.6 \cdot N_f + 0.4 \cdot N_t$. Le candidat ayant la note globale la plus élevée sera retenu.

ANNEXE1 : DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Tâche	Description
Tâche 01	<u>Mobilisation des équipes et du matériel</u> : Cette prestation comprend la mobilisation des équipes et de tous les équipements et matériels devant être utilisés dans les travaux d'exécution et d'équipement du forage.
Tâche 02	<u>Travaux de foration</u> : Cette prestation comprend la réalisation du forage proprement dit suivant les recommandations de l'étude géophysique, la mise en place d'un tubage provisoire approprié, y compris toutes suggestions de bonne exécution
Tâche 03	<u>Equipement du forage</u> : Cette prestation comprend la fourniture et pose de tous les équipements et matériel devant servir au pompage de l'eau, notamment : <ul style="list-style-type: none">- La colonne de captage- Le tubage crépine- Le massif filtrant- Le bouchon d'argile- La cimentation en tête de forage- Le nettoyage- Les essais de pompage par palier,- Les analyses physico-chimiques dans un laboratoire de référence- La fourniture et pose d'une pompe appropriée conforme aux exigences de débit et de hauteur manométrique, et le raccordement aux installations électriques du bâtiment- La fourniture et pose d'une tête de forage et le raccordement hydraulique au château en place- Tout autre équipement ou matériel nécessaire au fonctionnement optimal du forage.
Tâche 04	<u>Etablissement des plans et rapport</u> : Cette prestation comprend l'établissement d'une coupe stratigraphique du forage indiquant les formations traversées, les plans de raccordement électrique et hydraulique et un rapport général reprenant toutes les indications sur l'exécution du forage, les essais de pompage, les paramètres de qualité de l'eau, etc.

